



Guyancourt, le 04 juin 2020



Lycée de Villaroy - 2, rue Eugène Viollet le Duc - BP 31 – 78041 - Guyancourt Cedex

Tél. 01 39 30 64 60 - Tcx. 01 39 30 64 58

Lycée de Villaroy – 78280 Guyancourt

PRESENTATION DE L'OPTION EPS (3h)

Il convient de rappeler qu'aucune option du lycée n'est sectorisée et que son inscription ne donne pas droit à une inscription au Lycée de Villaroy. Les inscriptions aux options se font après l'affectation AFFELNET au lycée.

*Mais on ne saurait rappeler l'intérêt qu'il y a pour tout élève à préparer une option facultative qui leur permet de bénéficier au bac d'une avance de points conséquente. Toutefois, cette option, facultative requiert une légitime assiduité : « **contrat moral** » dans lequel s'inscrit l'élève, en toute connaissance de cause et après réflexion.*

Dans le cadre de l'option EPS, les élèves du Lycée de Villaroy pratiqueront à partir de la rentrée de septembre 2020, et pendant toute l'année, les trois activités suivantes :

- **BASKETBALL** (2h/semaine toute l'année le samedi matin, sauf samedi précédent les vacances scolaires) : aucun niveau n'est exigé pour entrer dans le groupe option.
- **ATHLETISME** (2h/semaine au premier trimestre le lundi) : aucun niveau n'est exigé pour entrer dans le groupe option.
- **NATATION/SAUVETAGE** (2h /semaine au troisième trimestre le lundi) : aucun niveau n'est exigé pour entrer dans le groupe d'option.

En classe de Première et Terminale, le basketball et l'athlétisme restent les activités prioritaires, et compteront pour le baccalauréat (moyenne des notes de 1^{ère} et Tale). La troisième activité complémentaire est encore à définir, suivant les modalités de la réforme du lycée (la pratique du Golf au Golf National de Guyancourt est envisagée en classe de première).

S'agissant d'une option facultative, seuls les points au-dessus de la moyenne sont retenus (coefficient 2).

*Il est **indispensable** d'avoir fait la demande et passé les tests AVANT l'inscription à Villaroy, car les dossiers sont classés selon les compétences sportives mais également scolaires. L'option requiert en effet 3H supplémentaires dans l'emploi du temps (avec les déplacements) et comptetenu des programmes disciplinaires, le niveau scolaire des élèves ne doit pas être trop fragile.*

Une fois les dossiers classés, les élèves seront retenus dans la liste des élèves affectés à Villaroy par AFFELNET.

IMPORTANT : l'inscription n'est pas automatique ; les élèves retenus devront s'inscrire définitivement en cochant sur la fiche d'inscription l'option en question.



Guyancourt, le 04 juin 2020

LES CRITERES DE SELECTION

Cette année, en raison des circonstances exceptionnelles, les **critères de sélection** permettant de constituer le groupe à la rentrée seront les suivants :

1. sur la base de leur **dossier scolaire** (notes et appréciations)
2. et sur le **retour de leur professeur d'EPS de cette année**

Nous avons bien conscience que ce n'est pas l'idéal mais nous ne pouvons pas faire autrement étant donné la crise actuelle du COVID.

Une liste principale et une liste d'attente vont être établies qui sera portée à la connaissance des candidats quand notre chef d'établissement nous en donnera l'autorisation.

Pour nous permettre de finaliser la sélection, pourriez-vous svp, envoyer le dernier bulletin scolaire de l'année scolaire de votre enfant (dès que vous l'aurez en votre possession).

Merci d'avance. N'hésitez pas à nous solliciter si besoin.

L'équipe de l'option EPS

Laurent HATTON, professeur référent pour la sélection des candidatures : lohatton@free.fr